



Engager les entreprises multinationales en faveur d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité



Organisation internationale du Travail

La contribution économique et sociale des entreprises multinationales

- Les 200 plus grandes EMN ont un volume de vente cumulé équivalent à près de 30% du PIB mondial.
- Environ 80% des activités commerciales transnationales se déroulent à l'intérieur des chaînes de valeur des EMN.

Avec leurs systèmes de production mondialisés, les entreprises multinationales (EMN), leurs filiales et leurs chaînes de valeur étendues représentent une part importante du secteur privé dans de nombreux pays en développement et industrialisés.

La contribution potentielle des EMN à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité est élevée, principalement dans leurs chaînes d'approvisionnement, mais aussi à travers les investissements directs à l'étranger (IDE). Elle est particulièrement prometteuse dans les économies en développement. En 2010, les économies en développement ont dépassé pour la première fois la barre des 50 pour cent du flux mondial d'IDE. En 2012, les EMN des marchés émergents avaient même augmenté leur part d'IDE, bon nombre d'entre elles étendant activement leurs réseaux de production dans d'autres pays en développement ou de transition. Les EMN possèdent un potentiel non seulement de création d'emplois, mais aussi de développement économique élargi par le biais de la mise à niveau des compétences et du transfert de technologies.

En dépit de cet énorme potentiel, il existe une perception répandue que les EMN ne répondent pas suffisamment aux attentes. De plus en plus souvent, beaucoup doivent prouver qu'elles opèrent de manière socialement responsable et contribuent effectivement au développement. Par conséquent, de nombreuses EMN et grandes entreprises nationales ont adopté dans le cadre de stratégies de durabilité à long terme des politiques régissant les aspects sociaux et d'emploi de leurs opérations, dont les conditions de travail dans leurs chaînes d'approvisionnement. Un nombre croissant d'EMN s'engagent dans des initiatives multi-intervenants ou sectorielles de promotion de pratiques responsables.

Les gouvernements introduisent également des lois et politiques visant à promouvoir un comportement responsable de la part des EMN étrangères opérant sur leur territoire et des EMN nationales actives à l'étranger. Les institutions multilatérales promeuvent ou mettent à jour leurs instruments respectifs afin d'encourager les pratiques d'entreprises responsables et de résoudre les problèmes émergents, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Même les petits producteurs locaux sont de plus en plus conscients de l'importance des pratiques durables et responsables suite à leur participation aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'approche de l'OIT envers les entreprises multinationales

L'OIT reconnaît le rôle essentiel joué par les entreprises multinationales dans l'économie de la plupart des pays et dans les relations économiques internationales. Elle reconnaît également leur potentiel énorme en matière de contribution à l'objectif du travail décent pour tous dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui. Pour guider et encourager cette contribution positive au développement socioéconomique et minimiser les impacts négatifs de leurs opérations, l'OIT promeut la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (la Déclaration sur les EMN).

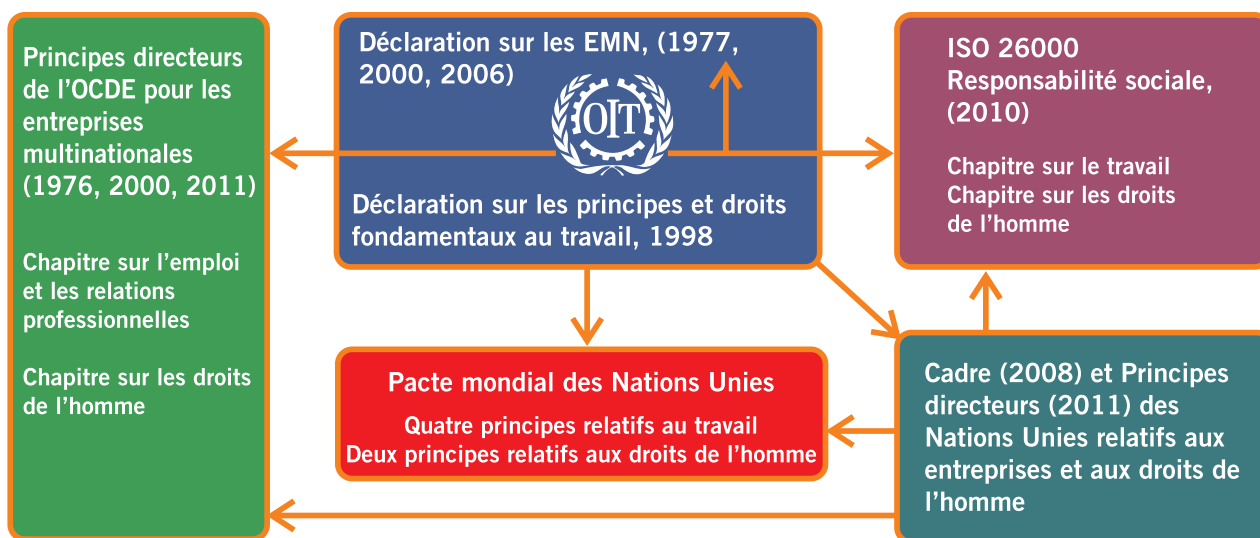
La Déclaration sur les EMN représente le cadre politique de l'OIT tel qu'il a été adopté par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs. Elle renferme l'ensemble des lignes directrices les plus complètes sur les questions liées à l'emploi destinées aux gouvernements, aux entreprises, aux organisations d'employeurs et de travailleurs. Toutes ses dispositions sont fondées sur les normes internationales du travail. La Déclaration couvre cinq domaines où les entreprises peuvent, par leurs investissements et leurs opérations, apporter une contribution importante:

1. politiques générales,
2. emploi,

3. formation,
4. conditions de travail et de vie, et
5. relations professionnelles.

Les autres instruments et cadres internationaux qui promeuvent l'entreprise responsable et durable, tels que les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies ou les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont compatibles avec et alignés sur la Déclaration de l'OIT sur les EMN (voir figure ci-dessous). Cela garantit la cohérence du message adressé aux entreprises.

Déclaration sur les EMN et autres instruments sur la RSE



L'OIT en action: promouvoir la responsabilité sociale des entreprises multinationales

Soutenir le développement des capacités des partenaires sociaux turcs en matière de responsabilité sociale de l'entreprise

En coopération avec l'Organisation internationale des employeurs (OIE), l'OIT a aidé la Fédération des employeurs de Turquie (TISK) à mettre en application le projet « CSR4All » à travers des modules de formation des formateurs et des sessions de formation directement destinées aux entreprises. Ce projet, financé par la Commission européenne, entend développer les capacités des organisations d'employeurs d'Europe du Sud-Est à venir en aide à leurs membres en matière de RSE et à s'engager plus efficacement dans le dialogue tripartite sur des questions d'intérêt commun liées au comportement socialement responsable des entreprises.

L'OIT travaille avec les EMN et les autres intervenants pour les aider à appliquer les principes de la Déclaration sur les EMN et à adopter des pratiques responsables dans leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. À cette fin, l'OIT

- fournit des informations et des conseils sur les normes internationales du travail,
- forme les acteurs, et
- s'engage avec les entreprises et les autres intervenants aux niveaux mondial et national, en promouvant le dialogue et l'action conjointe.

Assistance aux entreprises sur les normes internationales du travail

Le Helpdesk du BIT pour les entreprises sur les normes internationales du travail vient en aide aux entreprises qui souhaitent aligner leurs opérations sur les principes contenus dans les normes internationales du travail et la Déclaration sur les EMN. Ce service gratuit et confidentiel répond à des questions précises (assistance@ilo.org) et son site web (www.ilo.org/business) permet aux utilisateurs de naviguer aisément dans la base de connaissances et d'utiliser les outils et ressources de l'OIT ayant trait aux besoins des entreprises de toutes tailles. À travers le Helpdesk, l'OIT a aidé directement quelque 800 entreprises et fourni des informations à des milliers d'autres.



© J. Maillard

Projet de développement du travail portuaire en Afrique du Sud

Le projet de l'OIT visait à résoudre l'impasse dans laquelle s'étaient retrouvées les relations professionnelles dans les ports de Durban et Richards Bay. La faible productivité des opérations de traitement des conteneurs menaçait la compétitivité des ports mais les syndicats avaient fait part de leurs inquiétudes quant à l'impact possible sur l'emploi d'une initiative visant à renforcer la productivité. Le projet a permis de rétablir le dialogue et de restaurer la confiance entre la direction et le personnel, jetant ainsi les bases pour une augmentation de la compétitivité de Transnet Port Terminals, en particulier du terminal de conteneurs de Durban (DCT). Plusieurs interventions allant de l'amélioration du lieu de travail à la formation ont été identifiées. Elles ont eu un impact substantiel sur la productivité tout en permettant de conserver tous les emplois existants et de créer 106 nouveaux emplois augmentant ainsi le nombre de femmes employées à DCT. En outre, le nombre de jours de travail perdus chez DCT en raison d'une action syndicale a diminué, générant ainsi des économies importantes. En raison de ces succès, la deuxième phase a été étendue à d'autres ports sud-africains et au port de Maputo au Mozambique.

Vous cherchez une réponse à vos questions concernant les normes du travail?

Le Helpdesk du BIT : une assistance aux entreprises sur les normes internationales du travail

Courriel: assistance@ilo.org
Site web: www.ilo.org/business



Formation

L'OIT organise des cours de formation résidentiels destinés aux gouvernements et aux organisations de travailleurs et d'employeurs sur le campus de son Centre international de formation, situé à Turin. Des formations sont également organisées sur le terrain dans le cadre de la coopération technique. Pour renforcer ses activités de développement des capacités sur la Déclaration sur les EMN, l'OIT a mis au point un module d'autoformation en ligne intitulé "Entreprises et travail décent: présentation générale sur les EMN" (www.ilo.org/formationemn). Ce module de 40 minutes présente des études de cas illustrant la manière dont certains gouvernements et entreprises appliquent la Déclaration dans la pratique.

L'OIT propose également aux entreprises des formations sur un large éventail de sujets liés au travail et à l'emploi, ainsi que des sessions d'information basées sur le web (webinaires) sur des sujets spécifiques, souvent en collaboration avec d'autres organisations.

Services de conseil au niveau national

L'OIT travaille avec les entreprises pour s'attaquer aux défis dans leurs propres opérations comme dans leurs chaînes de valeur à travers une série de programmes généraux ou spécifiques. Parmi ceux-ci figurent des programmes pour éliminer le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement, améliorer les relations professionnelles, promouvoir la diversité au travail et intégrer les travailleurs handicapés.

L'OIT facilite le dialogue public-privé au niveau national afin de promouvoir l'alignement de l'action privée sur les priorités gouvernementales, de clarifier les rôles et responsabilités respectifs du gouvernement et du secteur privé, et d'élaborer des plans d'action conjoints. Elle aide également à l'application de ces plans d'action par le conseil politique et l'assistance technique, souvent dans le cadre de projets de coopération technique.

Les grandes entreprises multinationales peuvent jouer un rôle substantiel pour aider les entreprises de plus petite taille dans leurs chaînes de valeur et dans les communautés dans lesquelles elles opèrent à adopter des pratiques responsables conformes aux normes internationales du travail et à la Déclaration sur les EMN. L'OIT travaille avec les EMN à l'identification de stratégies et partenariats afin de soutenir la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité à travers leurs chaînes de valeur, notamment en appuyant le développement des PME et des coopératives et en renforçant leurs capacités. Les EMN peuvent également aider à relever des défis de développement urgents tels que l'emploi des jeunes.

Croissance inclusive dans les communautés minières en Zambie: les entreprises multinationales peuvent apporter leur contribution

En Zambie, l'OIT facilite dans le secteur de l'exploitation minière un processus de dialogue inspiré par la Déclaration. Le dialogue offre au gouvernement, aux sociétés minières, aux organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi qu'aux représentants de la communauté une plateforme de discussion sur les causes profondes des problèmes de durabilité et d'identification des actions communes de façon que le pays tire profit de l'activité minière, en particulier en termes de création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Parmi les services rendus par l'OIT figurent l'assistance technique pour renforcer un forum de dialogue sectoriel et des interventions concrètes visant à développer les liens entre le secteur minier et l'économie nationale et locale. Cela inclut le développement des chaînes de valeur pour les petites et moyennes entreprises des communautés locales par le biais de débouchés commerciaux et de la mise à niveau des PME, ainsi que le développement des compétences pour offrir aux citoyens un meilleur accès aux possibilités d'emploi dans les sociétés minières.

Les EMN et l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, l'OIT a aidé le gouvernement, les entreprises et les organisations de travailleurs à entamer un dialogue politique autour de données factuelles, sur le rôle des EMN dans l'emploi des jeunes, comme élément du processus postérieur aux conflits. Les EMN participantes se sont engagées à collaborer avec les autres acteurs pour relever les défis en matière d'emploi des jeunes identifiés dans l'étude réalisée par l'OIT. Un groupe de travail multi-intervenants établi par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGE-CI) met en oeuvre les recommandations sur l'alignement des systèmes d'éducation et de formation avec les exigences du secteur privé et les priorités nationales de développement. Avec l'aide de l'OIT, ce groupe de travail étudie pour l'instant les possibilités de promotion des liens d'affaires entre les EMN et les PME locales.

L'OIT et les entreprises durables

Le Programme Entreprises Durables de l'OIT contribue à créer plus d'emplois et de meilleure qualité par le développement des entreprises. Il relie la croissance de l'entreprise et la compétitivité aux besoins des hommes et des femmes d'obtenir un revenu décent dans un environnement sain – aujourd'hui et à l'avenir. Ancré dans la mission de l'OIT qui vise à créer du travail décent pour tous les hommes et les femmes, ce programme est fondé sur trois piliers:

- Un environnement favorable aux entreprises - créer un cadre propice permettant aux entreprises de démarrer, de se développer et de créer des emplois décents;
- L'entrepreneuriat et le développement des affaires - aider les entrepreneurs, en particulier les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés, à créer et à développer des entreprises prospères;
- Des lieux de travail durables et responsables - démontrer le lien entre les gains de productivité et l'amélioration des conditions de travail, les bonnes relations professionnelles et les bonnes pratiques environnementales.

Le programme combine l'élaboration de politiques fondées sur des éléments concrets avec le renforcement des capacités et les services d'appui aux entreprises, aux niveaux international et national, à travers des services de conseil et un large portefeuille de coopération technique. Il travaille avec les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs, en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies, des institutions financières et universitaires, des donateurs et d'autres encore.

Pour en savoir plus

- L'OIT et les entreprises multinationales: www.ilo.org/multi
- Déclaration sur les EMN:
www.ilo.org/mnedeclaration
- Helpdesk du BIT pour les entreprises: www.ilo.org/business
- Module d'autoformation en ligne: "Entreprises et travail décent: présentation générale de la Déclaration sur les EMN": www.ilo.org/formationemn

Contact

Unité des Entreprises Multinationales et de
l'Engagement auprès des Entreprises
(ENT/MULTI)
Département des entreprises
Organisation internationale du travail (OIT)
4, route des Morillons
1211 Genève 22
Suisse

Githa Roelans, cheffe
Tél: +41 22 799 6481
Fax: +41 22 799 6354
Courriel: multi@ilo.org